

**CONFRERIE DES SAINTS FABIEN ET SEBASTIEN
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU DIMANCHE 26 JANVIER 2014
EN LA SALLE DE L'HOTEL DE VILLE DU LANDERON**

Le Président Maurice Perroset souhaite la bienvenue et une bonne année 2014 à tous les confrères. Il salue l'abbé Michel Cuany, Curé de la Paroisse et notre Confrère le Chanoine Paul Frochaux en le remerciant pour sa brillante homélie.

Parmi les membres absents, se sont excusés : Edouard Girard, Raymond Bellenot, Serge et François Muriset, Olivier Ruedin, Benoit Frochaux, Sébastien Quellet, Tom Quellet, Lionel Muriset,, Henri Quellet, Lucien Frochaux et son fils Nicolas, Luc Bellenot, Laurent Perroset, Ludovic Frochaux, François Frochaux, Patrick di Lenardo, François Frochaux fils de Jean-Charles et Guy Bellenot dont le Président nous lit la lettre d'excuse en provenance du Mexique où il séjourne professionnellement actuellement..

La lecture du PV de l'assemblée du 20 janvier 2013 ne donne lieu à aucune remarque et celui-ci est donc accepté par l'assemblée.

Durant l'année 2013, 4 confrères nous ont quitté : Louis Ruedin de Sierre, François-Xavier Frochaux de Dielsdorf, Jean-Pierre Muriset et Philippe Guenot. Et en ce début 2014, c'est Pierre Bellenot du Landeron. Un Pater et un Ave sont récités par l'Assemblée pour le repos de leur âme.

Repris

Pas de candidat cette année mais un espoir pour l'an prochain, un membre de la famille Gicot ayant fait part à notre Président de son intérêt pour la Confrérie.:

Comité

Le Président fait un rapide résumé des activités du comité pendant l'année courante..

Nous avons été sollicité par Les Médievalles (reconstitution dans le cadre de la vieille ville d'activités anciennes) qui s'organisent pour une manifestation à fin août et le comité pense qu'il serait peut-être intéressant d'y présenter nos Confréries (donc en collaboration avec les Antoine et la Corporation) sous une forme à déterminer. Affaire à suivre.

Nous avons trouvé un conférencier de grande valeur pour la partie historique du samedi après-midi : M. Jean-Pierre Jelmini nous a parlé brillamment de l'affaire de Neuchâtel-1856-57. 17 Confrères étaient présents.

Nous avons également rencontré le Confrère Claude-Auguste Ruedin le 23 novembre pour apporter de part et d'autre, précisions et éclaircissements suite à sa correspondance de mai dernier concernant l'achat d'une vigne.

Le Président nous donne encore lecture d'une lettre de la Corporation nous avisant que la subvention annuelle de Fr. 300.—déjà réduite à Fr. 200.—en 2012 était supprimée et de la lettre de démission de notre Confrère Gabriel Muriset de Rougement.

Le sujet « vigne » a occupé quelques heures d'activité du Comité quoiqu'en disent certains (!), nous y reviendrons dans le point prévu spécifiquement à cette affaire.

Un important travail a été fait cette année pour la mise en valeur du site de la Confrérie.

André Muriset qui en est le Maître d'œuvre et que nous félicitons (son travail ralliant tous les suffrages) nous présentera le résultat de son labeur après le repas de midi.

Comptes annuels

Les comptes annuels sont ensuite présentés par le caissier. Ils présentent pour cet exercice un excédent de dépenses de Fr. 55,10. Il s'agit d'une année très ordinaire sans recettes ou dépenses particulières. Signalons que la fête du dimanche a laissé un bénéfice de Fr 109.— et la quête Fr.518.—et que la fortune au 31.12..2013 s'élève à Fr. 9'505,40.La présentation des comptes ne donnant lieu à aucun commentaire ou question, ceux-ci sont adoptés et décharge en est donné au Maître :

Démissions-nominations

Pressé par les viennent-ensuite, le Maître Maurice Perroset présente sa démission en relevant le travail parfait fait par ses domestiques. Sont appelés à lui succéder par rang d'âge les membres présents suivants :

Laurent Quellet fils de Louis, né le 26.2.1952

Jean Ruedin fils d'Augustin né le 29.4.1953

Yves Frochaux fils de Paul, né le 18.8.1954

Laurent Quellet est élu à l'unanimité moins sa voix attribuée à Jean Ruedin.

Le nouveau Maître remercie l'assemblée pour sa confiance et en sera digne. Il se réjouit d'exercer cette fonction pendant cette année et nous encourage à porter un regard d'espoir sur le monde qui nous entoure. Gardons notre esprit collectif et cultivons-le et renforçons les liens entre confrères. Il fera tout pour mener à bien cette année de maîtrise.

Le domestique en charge, Simon Muriset n'a pas d'objection à quitter sa fonction et pour le remplacer est élu Olivier Quellet né le 27.6.1978 (fils du nouveau Maître). Dominique Gicot reste en activité une année encore conformément au nouveau règlement.

Vigne

Après la correspondance de mai dernier de Claude-Auguste Ruedin (que le Comité ne souhaite pas commenter, chacun l'ayant reçue), nous avons également reçu une lettre de François Frochaux nous précisant les conditions à remplir pour obtenir le legs de la succession de son père Pascal Frochaux. Le Président donne lecture à l'assemblée de la lettre de François Frochaux.

Le Président représentant la minorité du Comité rappelle que l'Assemblée a refusé en 2012 la création d'une société coopérative indépendante pour gérer une vigne éventuelle.

Le Comité a donc préparé un concept répondant aux attentes de François Frochaux et dont lecture est faite. Après discussion, l'Assemblée devra donc se déterminer en faveur du concept ce qui revient à acquérir une vigne au moyen du legs Pascal Frochaux, de la caisse de la Confrérie et d'une souscription parmi les Confrères ou contre l'achat proprement dit.

La Caissier Jean-Bernard Muriset représentant l'avis de la majorité du Comité relève que les choses se compliquent grandement, que les moyens de la Confrérie ne suffisent pas et qu'il faut prévoir un capital d'environ Fr. 20'000.—pour acquérir la parcelle prévue. D'autre part des problèmes d'ordre administratifs, statutaires ou légaux sont à prévoir. et que dans ces conditions ils recommandent aux confrères de renoncer à cette acquisition et par la même au

legs promis. C'est évidemment regrettable mais l'expérience a déjà prouvé qu'une telle animation ne suscite pas forcément un grand enthousiasme chez les membres ni une augmentation substantielle des adhésions.

Après discussion nourrie à laquelle prennent part une dizaine de confrères tantôt pour tantôt contre on passe au vote: l'acquisition d'une vigne est refusée par 25 voix contre, 8 pour et 9 abstentions. Le sujet « vigne » est donc classé pour quelque années au moins..

Divers

L'invitation à la fête faisait mention du sujet « Avenir de la fête, repas et ouverture aux conjoints ou/et aux familles . Mmes Jacqueline Ruedin et Heidi Frochaux cessant leurs activités cette année (hommage leur sera rendu après le repas) après plus de 30 ans d'activité. Une autre formule devra être trouvée. Christian Muriset annonce que son épouse et sa fille sont disposées à reprendre avec quelques aides le service dès l'an prochain. Le comité se charge de régler ce problème d'ici la fête 2015.

En ce qui concerne la participation des familles, l'expérience tentée cette année avec la mise sur pied d'un apéro et du repas de midi à la distillerie par Mme Anne-Lise Ogi a rencontré un certain succès. Sur proposition de Charly Perroset, on décide de prolonger cette expérience et de reprendre le sujet en 2016.

Le Président nous donne encore quelques exemples de prix pour un service traiteur au repas de midi, bien plus onéreux que le système actuel.

Yves Frochaux conseille aux Confrères externes qui veulent retrouver leurs racines de participer à d'autres activités villageoises comme la Fête-Dieu ou l'assemblée de la Corporation.

Après que le Vice-Président Christian Muriset ait donné ses instructions pour la photo et le cortège, l'assemblée est levée à 12 h. 20.

28,1,2014/JBM